

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2016 À 18 h 30**

L'an deux mil seize, le lundi 23 mai à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 12 mai 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHO, Steve BLANCHARD, Hervé BOISSON, Michel DROUILLARD, Véronique FRÉDÉRIC, Stéphane GENAUDEAU, Christian GOUIN, Mariannick LAURAINÉ et Sylvie LAVILLE formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Mariannick LAURAINÉ a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 04 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

2016/05/01 - DÉCISION MODIFICATIVE (RÉGULARISATION OPÉRATIONS D'ORDRE)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de régulariser les opérations d'ordre suivantes :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
2031 - 040	Frais d'études	-3 420,00 €	
2031 - 041	Frais d'études	3 420,00 €	
10222	FCTVA		-1 039,98 €
2313 - 040	Constructions		-3 420,00 €
2313 - 041	Constructions		3 420,00 €
2802	Frais liés doc urbanisme		1 039,98 €
678	Autres charges exceptionnelles	-1 040,00 €	
6811 - 042	Dot aux amort des immo incorp.	1 039,98 €	
6811 - 043	Dot aux amort des immo incorp.	-1 039,98 €	
002	Excédent de fonctionnement rep.		-0,02 €
777 - 043	Quote-part des subv d'inv trans		-1 039,98 €
	TOTAL	-1 040,00 €	-1 040,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, en dépenses et recettes les crédits ci-dessus pour comptabiliser les opérations d'ordre budgétaires.

2016/05/02 - VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES (Tvx de voirie à la Coinsonnée)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que nous n'avons pas prévu de travaux de voirie au budget. Le département a effectué et facturé la part communale des travaux de voirie de la Coinsonnée. Il

convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
204132 - 046	Subv d'équipement	1 870,00 €	
678	Autres charges exceptionnelles	-1 870,00 €	
O21	Virement de Fonctionnement		1 870,00 €
23	Virement à investissement	1 870,00 €	
	TOTAL	1 870,00 €	1 870,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote, à la majorité (10 voix POUR et 1 abstention, Bernard GUILLET) en dépenses et recettes les crédits ci-dessus.

2016/05/03 - ÉGLISE : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Monsieur le Maire précise que certains travaux ne seront pas exécutés (peintures murales sous le badigeon) et que d'autres sont apparus nécessaires :

MALBREL (peintures)	- 10 000,00 € TTC
MALBREL (estrade)	+ 2 160,00 € TTC
HORY	+ 7 521,61 € TTC
SANTERNE	+ 767,56 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces modifications à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer tout document en ce sens.

2016/05/04 - SALLE ASSOCIATIVE ET MAIRIE : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Monsieur le Maire fait part de travaux supplémentaires à effectuer sans dépasser le devis initial du Cabinet MOREAU. Les entreprises concernées sont :

- Bougnoteau pour 4 611 € HT
- Augustin pour 900 € HT
- Geay menuiserie pour 216 € HT
- Geay peinture pour 600 € HT
- Bernard & Suire pour 1 215 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, accepte ces travaux supplémentaires et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2016/05/05 - OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

Les centres Leclerc proposent, le week-end du 23 au 25 septembre, d'organiser la 19^{ème} édition de l'opération "Nettoyons la Nature", une grande chaîne de mobilisation autour d'actions concrètes de ramassage des déchets en milieux naturels et urbains, une occasion, pour chacun, d'agir localement en faveur de notre environnement. Cette opération pourrait être l'occasion d'initier un projet

d'éducation à l'environnement. Chaque participant se voit attribuer un kit de nettoyage.

Cette proposition est rejetée à l'unanimité jugée trop dangereuse pour les enfants.

2016/06/06 - QUESTIONS DIVERSES

- problème des ragondins qui pullulent : 2 tireurs, parmi les chasseurs de la commune, sont habilités.
- Monsieur le Maire remercie les bénévoles pour les plantations et le point à temps.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19 h 35.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

B. GUILLET

P. BARTHO

S. BLANCHARD

H. BOISSON

M. DROUILLARD

V. FREDERIC

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

M. LAURINE

S. LAVILLE